Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCERNANT LE BUDGET 2011

Un bénéfice de 1'000 francs pour le Millénaire

Le gros de la crise est derrière, mais les séquelles sont encore bien visibles, si l'on songe en particulier au taux de chômage. La conjoncture s'est redressée, mais paraît encore hésitante. Des économistes évoquent un scénario en W, d'autres annoncent la prochaine crise sérieuse, d'autres enfin estiment que l'économie est bel et bien repartie. Les économistes sont comme les juristes : apparemment convaincus, mais clairement divergents.

Dans ce contexte, qu'il nous soit permis de nous réjouir du budget parfaitement équilibré qui peut être présenté. Tout anecdotique qu'il puisse paraître, le clin d'œil au Millénaire ne doit pas être pris à la légère : l'équilibre annoncé est synonyme d'efforts, de rigueur et de sérieux. Le bénéfice symbolique qui caractérise le budget de l'année du Millénaire devrait constituer, pour la population, à la fois un signal rassurant et un appel à la découverte et à la convivialité.

Cela étant, il faut constater que le facteur principal de l'équilibre attendu réside dans les très bons résultats d'entreprises de secteurs porteurs. Les effets potentiels de la nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales n'ont pas été intégrés au présent budget : l'entrée en vigueur n'est pas intervenue et les incidences restent incertaines.

La situation est favorable. Mais il ne serait pas responsable d'avancer la fleur au fusil. Souhaitée par le Conseil général, la planification roulante – la boule de cristal du financier – le démontre : les besoins de l'aide sociale, en lien avec la récente révision de la LACI, vont s'accroître encore, les places en crèche et dans les structures d'accueil parascolaire sont aussi utiles que coûteuses (charges dont le côté dynamique est soigneusement laissé aux communes par l'Etat), l'assainissement incontournable à terme de prévoyance.ne, les réformes fiscales envisagées sur le plan cantonal ainsi que les travaux sur le désenchevêtrement des tâches sont autant d'éléments d'incertitude pour les années à venir. En outre, la révision annoncée par le Château de la fiscalité des personnes physiques au 1er janvier 2013 pourrait faire fondre les entrées de montants de l'ordre de plusieurs millions de francs. L'endettement de la Ville est encore élevé et devrait même augmenter en fonction des investissements prévus ces prochaines années. L'augmentation probable à terme des taux d'intérêts pourrait ainsi être lourde à supporter. Par ailleurs, les projets de loi cantonale en matière d'énergie pourraient avoir des incidences sur les finances des communes, malgré l'opposition farouche de ces dernières.

Il n'en reste pas moins que ces facteurs d'incertitudes ne doivent pas masquer les belles perspectives qui s'offrent à la Ville. Les nouveaux logements construits et en projet confirment l'attractivité de cette dernière. La Haute Ecole Arc va ouvrir ses portes en 2011 sur une esplanade de la gare en pleine effervescence et MicroCity est un projet phare qui va dynamiser toute la région. La vocation de cette dernière en matière de formation et de recherche s'en trouvera renforcée. Le développement des entreprises étrangères donnent à notre Ville un côté international de plus en plus prononcé. Grâce aussi à la richesse de sa vie culturelle et associative, Neuchâtel entre d'un bon pied dans l'année du Millénaire. Que la fête soit belle !

Neuchâtel, le 26 octobre 2010

LE CONSEIL COMMUNAL

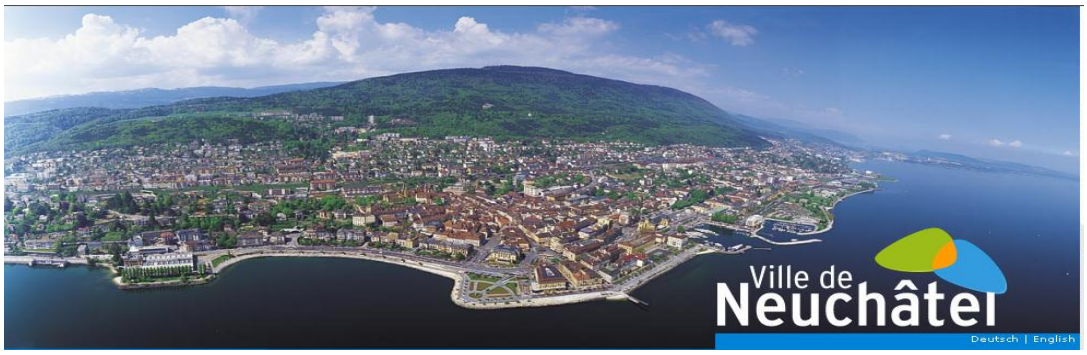

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHATEL

Dossier de presse

Budget 2011

1. Mesures durables

Pour la troisième fois, un tableau des mesures structurelles prises en cours d'année est présenté à l'appui du budget. Il est plus svelte que les deux premiers : le citron pressé livre moins de jus. Et puis, peut-être, n'utilise-t-on pas le presse-citron avec la même énergie quand le besoin de vitamine est moindre ! Il n'en reste pas moins que le budget a assurément été préparé par les différents services avec rigueur et avec, encore, les réflexes découlant de l'austérité ambiante.

Finances				
	Redimensionnement contrat d'assurances véhicules			7'000
	Total			**7'000**
Environnement et transports				
	Résiliation bail appartement bureau des Caves			12'000
	Réduction de taux d'activité à l'encavage	-20%		20'000
	Arrêt vente spiritueux			10'000
	Nouveau contrat de nettoyage des abribus			10'000
	Révision des contrats d'entretien			160'000
	Total			**212'000**
Sécurité et infrastructure				
	Suppression du poste d'adjoint(e) de direction de la police et de la police du feu			125'000
	Augmentation des taxes d'alarme feu		+	4'000
	Changement du système de caisses du contrôle des habitants			3'000
	Suppression de la gratuité des transports des déchets de cuisine			30'000
	Impression du mémento déchets par Vadec			6'500
	Adaptation de la taxe de raccordement et d'équipement		+	10'000
	Distribution du mémento en même temps que la facture déchets			11'000
	Réorganisation du ramassage des ordures ménagères lors de jours fériés			18'000
	Réglage de la ventilation / chauffage, SIS Maladière			30'000
	Total			**237'500**

Affaires sociales, Jeunesse et intégration		
Réorganisation à Jeunesse et intégration		5'500
Privatisation du ramassage des déchets		5'000
Total		**10'500**
Sports et culture		
Suppression d'un poste à la piscine du Nid-du-Crô	-100%	120'000
Réduction de taux d'activité au secrétariat du service des Sports	-50%	46'000
Total		**166'000**
Total Ville		**633'000**

Les mesures durables, présentées par direction, totalisent pour le budget 2011 un montant de 633'000 francs.

2. Situation économique

Au troisième trimestre 2010, l'économie internationale a été confrontée à un environnement empreint de doutes. Les diverses statistiques américaines et européennes ont été très contrastées, réjouissantes un jour, inquiétantes le lendemain. Il suffit de se rappeler de la fragilité face à la dette de pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. Ces facteurs ont pénalisé la devise européenne. En revanche, la Suisse a affiché de meilleurs résultats, de quoi renfoncer le franc suisse, valeur refuge avec la devise nippone. En août dernier, l'Euro a franchi pour la première fois le seuil de 1,30 franc. La persistance de la faiblesse de l'Euro pourrait avoir un impact négatif sur l'économie helvétique. En effet, quelque 60% des exportations sont écoulées vers la zone euro. Dans un tel contexte économique, le groupe d'experts de la Confédération a revu à la baisse, les perspectives de croissance pour 2011 du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans son appréciation trimestrielle de septembre dernier, le groupe table désormais sur un taux de croissance de 1,2% contre 1,6% auparavant.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	**B 2011**	B 2010	2009	2008	**Ecart B11/B10**	
Administration	**80'435**	77'594	76'554	75'773	**2'841**	3.0%
Ecoles enfantines et primaires	**16'874**	16'244	17'369	17'198	**630**	0.7%
TOTAL	**97'309**	93'838	93'923	92'971	**3'471**	3.7%

Nous n'avons pas intégré le coût de transition de la nouvelle grille salariale. Le budget inclut les augmentations automatiques individuelles (octroi de l'échelon) et l'adaptation des traitements à l'IPC du mois d'août 2010 (103.4).

L'augmentation au niveau du personnel enseignant s'explique par l'ouverture de 7 classes d'école enfantine (effet HarmoS) dès la rentrée scolaire 2011-2012 et par les augmentations salariales statutaires de l'Etat.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	B 2011	B 2010	2009	2008	Ecart B11/B10	
Administration	**42'319**	41'143	42'875	40'733	**1'176**	2.9%
Energies	**7'076**	6'769	7'124	6'001	**307**	4.5%
TOTAL	**49'395**	47'912	49'999	46'734	**1'483**	3.1%

Les charges courantes de l'ensemble des services de l'administration augmentent de 2,9% par rapport au budget 2010.

3.3. Subventions

L'ensemble des subventions s'élève à 39,1 millions de francs, soit une augmentation de 8,5% par rapport au précédent budget (+3'059'100 francs). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la participation de la Ville à la péréquation financière, au déficit des transports et au pot commun de l'aide sociale.

3.3.1. Charges réparties par l'Etat

en milliers de francs	B 2011	B 2010	2009	2008	Ecart B11/B10	
Aide sociale	**9'250**	8'700	7'715	7'726	**550**	6.3%
Insertion socio-prof.	**150**	150	133	149	**0**	0.0%
Remises coti. AVS/AI	**-**	100	-	-	**-100**	
Alloc. fam. pers. sans emploi	**120**	120	-	-	**0**	
Part aux mesures d'intég. prof.	**1'900**	2'270	2'245	1'443	**-370**	-16.3%
Déficit transports	**8'515**	7'719	8'028	7'936	**796**	10.3%
Versement fds péréquation	**6'000**	4'000	4'617	6'126	**2'000**	50.0%
TOTAL	**25'935**	23'059	22'738	23'380	**2'876**	12.5%

La part à l'aide sociale augmente de 6,3% par rapport au budget 2010 après une courte période de stabilisation en 2009.

La participation aux remises de cotisations AVS reste du ressort du Canton alors que celle destinée aux mesures d'intégration professionnelles diminuent de 370'000 francs.

La participation au déficit des transports augmente de près de 800'000 francs.

L'augmentation de la participation au fonds de péréquation de 2 millions de francs est due à la hausse importante des taxations des personnes morales durant les deux exercices précédents.

3.3.2. Autres subventions

Avec la suppression de la clinique dentaire et la réorganisation de la participation de la Ville aux contrôles bucco-dentaires, deux nouvelles subventions sont intégrées au budget du service 04.43 « Santé bucco-dentaire » : 60'000 francs pour l'association pour la santé bucco-dentaire pour la prise en charge des contrôles dentaires et 100'000 francs aux familles à faibles revenus pour permettre à leurs enfants de bénéficier de soins dentaires (projet d'arrêté IV et V).

A la Case à chocs (10.04), afin d'assurer la gestion de toutes les salles, nous proposons l'augmentation de la subvention de 100'000 francs à 150'000 francs (projet d'arrêté VI). Cette augmentation permet la prise en charge d'un demi-poste rémunéré.

3.4. Recettes fiscales

en milliers de francs	B 2011	B 2010	2009	2008	Ecart B11/B10	
Impôts sur le revenu	**73'300**	73'400	71'813	70'442	**-100**	-0.1%
Impôt sur la fortune	**6'000**	6'500	5'422	6'682	**-500**	-7.7%
Impôt sur le bénéfice	**49'400**	34'000	43'427	38'207	**15'400**	45.3%
Impôts sur le capital	**6'100**	7'900	12'281	8'599	**-1'800**	-22.8%
Rectificatifs et amendes	**1'400**	1'400	2'029	1'147	**-**	0.0%
Pertes et abandons	**-1'820**	-1'720	-1'870	-2'018	**-100**	5.8%
Taxe sur les chiens	**135**	135	110	111	**-**	0.0%
Taxe sur les spectacles	**979**	1'019	908	1'112	**-40**	-3.9%
TOTAL	**135'494**	122'634	134'120	124'282	**12'860**	10.5%

Personnes physiques

La prévision 2010 de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est inférieure au budget 2010. Conséquemment, le budget 2011 est adapté à la baisse.

Personnes morales

L'impôt sur le bénéfice augmente de 15,4 millions de francs et compense très largement la baisse de l'impôt sur le capital de 1,8 million de francs. Ces deux postes atteignent, ensemble, le niveau atteint au bouclement des comptes 2009.

3.5. Taxes, émoluments et tarifs

Ce budget n'inclut pas d'adaptation de taxes ou de tarifs.

3.6. Millénaire

Dans le prolongement de notre réponse à la question écrite concernant le décompte des frais des évènements du Millénaire, voici le tableau récapitulatif des nouveaux besoins, répartis par services et par natures, en lien avec la programmation officielle et la programmation associée.

Services / Natures	Charges de personnel	Biens, services et marchandises	Subventions	Total
Conseil communal		210'000		**210'000**
Ressources humaines		30'000		**30'000**
Voirie	248'300	61'200		**309'500**
Parcs et promenades	41'400	12'100		**53'500**
Urbanisme, W.C. publics		20'000		**20'000**
Police proximité, circulation et stationnement		264'000		**264'000**
Jeunesse et intégration, admin.	10'100			**10'100**
Ecoles primaires		12'500		**12'500**
Affaires culturelles, admin.			60'000	**60'000**
Millénaire		65'000		**65'000**
Transports			100'000	**100'000**
	299'800	**674'800**	**160'000**	**1'134'600**

Les commentaires détaillés contiennent des explications plus précises.

4. Plan financier continu

Dans le cadre des modifications du règlement général du 7 septembre 2009 et en complément au programme politique et à la planification financière 2010-2013, voici, pour la première fois, le plan financier continu élaboré selon des hypothèses qui devront être infirmées ou confirmées :

Evolution du compte de fonctionnement

Natures	Budget 2011	Prévisions 2012	Prévisions 2013	Prévisions 2014
30. Charges de personnel	97'309'200	100'989'400	104'564'100	108'828'200
31. Biens, services et marchandises	49'395'500	49'782'500	49'991'400	51'241'400
32. Intérêts passifs	13'396'600	14'881'400	15'964'200	17'046'600
33. Amortissements	18'355'400	18'655'400	18'955'400	19'255'400
35. Dédom. aux collectivités publiques	13'329'600	13'329'600	13'329'600	13'329'600
36. Subventions accordées	39'082'500	40'682'500	41'682'500	42'682'500
38. Attributions aux réserves	1'408'500	1'408'500	1'408'500	1'408'500
Total des charges	**232'277'300**	**239'729'300**	**245'895'700**	**253'792'200**
40. Impôts	-137'314'000	-152'814'000	-149'814'000	-152'314'000
41. Patentes et concessions	-42'900	-42'900	-42'900	-42'900
42. Revenus des biens	-26'236'900	-26'236'900	-26'236'900	-26'236'900
43. Contributions, émoluments	-47'011'500	-47'511'500	-48'011'500	-48'511'500
44. Parts à des recettes cantonales	-2'640'000	-2'640'000	-2'640'000	-2'640'000
45. Dédom. de collectivités publiques	-6'275'500	-6'275'500	-6'275'500	-6'275'500
46. Subventions acquises	-10'889'100	-11'139'100	-11'169'100	-11'169'100
48. Prélèvements aux réserves	-1'868'400	-1'868'400	-1'408'500	-1'408'500
Total des revenus	**-232'278'300**	**-248'528'300**	**-245'598'400**	**-248'598'400**
Résultat	**-1'000**	**-8'799'000**	**297'300**	**5'193'800**

L'évolution des charges et des revenus par nature a, comme point de départ, le budget 2011 et progresse selon les critères les plus vraisemblables pour les trois années suivantes.

Critères retenus :

30. Inflation de +1%, système salarial +1,5%, effets nouvelle grille, pont AVS, Harmos et crèches
31. +0,5% et effets Harmos
32. Compte tenu des prévisions 2010 et en fonction de la planification
33. Augmentation selon la planification des investissements
36. +0,5 mio. par an à l'aide sociale, péréquation +0,5 mio. par an et introduction de la loi sur l'accueil des enfants
40. PP + 0,5 mio. par an et baisse de 5 points dès 2013 soit 5,5 mio., PM + 15 mio. en 2012 puis 2 mio. par an
43. Adaptation et nouveaux tarifs + 0,5 mio. par an
46. Augmentation consécutive à Harmos
48. Tendance à l'équilibre prélèvements = attributions

La fortune nette au 1er janvier 2011 a été estimée compte tenu des éléments connus et à venir en 2010. La plus value prévue en 2011 concerne la vente des terrains de Boudry à l'Etat et celle de 2012 la vente des caves du Palais.

Evolution de la fortune nette et de la dette

Arrondis au millier de francs	Budget 2011	Prévisions 2012	Prévisions 2013	Prévisions 2014
Fortune nette au 1er janvier	35'000'000	39'100'000	49'000'000	48'700'000
Résultat	0	-8'800'000	300'000	5'200'000
Plus-value	4'100'000	1'100'000		
Fortune nette au 31 décembre	**39'100'000**	**49'000'000**	**48'700'000**	**43'500'000**
Insuf. ou excéd. de financement	**15'700'000**	**3'076'000**	**3'746'000**	**5'200'000**
Dette au 31 décembre	**438'000'000**	**441'000'000**	**445'000'000**	**450'000'000**

La dette évolue compte tenu des critères pris en compte pour la planification 2010-2013

Pour 2014, il conviendra de tendre à l'autofinancement

5. Budget des investissements

Le budget des investissements 2011 constitue la deuxième année de la planification quadriennale des investissements 2010-2013.

Conformément aux directives du Service des communes, seuls les investissements du patrimoine administratif figurent au budget. Le tableau suivant présente la répartition entre les investissements des patrimoines administratif et financier.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier
Investissements bruts	**37'462'000**	35'657'000	1'805'000
Recettes	**-5'225'000**	-4'725'000	-500'000
Investissements nets	**32'237'000**	30'932'000	1'305'000

Les dépenses nettes d'investissement se montent à 32'237'000 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 7'740'000 francs.

Le budget des dépenses d'investissements brutes se monte à 37'462'000 francs et comprend la poursuite d'importants projets déjà votés.

Les principaux investissements prévus pour 2011 et dont les crédits ont déjà été votés concernent :

- la construction de points de collecte des déchets enterrés (1'500'000 francs),
- la poursuite de la 1ère étape du PGEE (2'000'000 francs),
- le programme d'entretien sur le domaine public (2'000'000 francs),
- le contrat d'équipement dans le cadre du projet CSEM- EPFL-IMT (300'000 francs),

- l'entretien du domaine public dans le cadre du projet CSEM- EPFL-IMT (483'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif (1'045'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments du patrimoine financier (860'000 francs),
- la troisième étape du plan de stationnement (1'000'000 francs),
- la rénovation du collège de la Promenade sud (3'090'000 francs),
- le millénaire 2011 (750'000 francs),
- la restauration et la mise en valeur de la Collégiale (1'920'000 francs),
- le renouvellement de conduites du réseau de distribution de l'eau (1'700'000 francs),
- les mesures d'agglomération dans le cadre du projet CSEM- EPFL-IMT (1'054'000 francs).

Les principales dépenses d'investissement en 2011, qui feront l'objet de nouvelles demandes de crédit, sont les suivantes :

- le remplacement et l'acquisition de véhicules et machines (1'800'000 francs),
- le renouvellement d'équipement de la STEP (1'000'000 francs),
- la deuxième étape du plan d'alignement des Fahys (1'350'000 francs),
- le réaménagement de l'espace public projet CSEM-EPFL-IMT (1'300'000 francs),
- la construction d'une passerelle Gare-Mail (1'100'000 francs),
- l'achat d'un camion échelle (1'200'000 francs),
- la 1ère étape de la rénovation du collège du Crêt-du-Chêne (2'300'000 francs).

Comparaison avec la planification quadriennale des investissements

Planification 2010-2013

	Total	2010	2011	2012	2013
Investissements bruts	**117'646'000**	27'526'000	31'000'000	32'635'000	26'485'000
Recettes	**-20'235'000**	-4'090'000	-4'298'000	-4'942'000	-6'905'000
Investissements nets	**97'411'000**	23'436'000	26'702'000	27'693'000	19'580'000

Prévisions 2010, budget 2011 et planification 2012 et 2013

	Total	P2010	B2011	2012	2013
Investissements bruts	**118'140'000**	21'558'000	37'462'000	32'635'000	26'485'000
Recettes	**-19'662'000**	-3'090'000	-4'725'000	-4'942'000	-6'905'000
Investissements nets	**98'478'000**	18'468'000	32'737'000	27'693'000	19'580'000

Le budget des investissements 2011 est supérieur de plus de 6 millions de francs au montant prévu à la planification quadriennale 2010-2013. Comme les dépenses nettes prévues en 2010 sont inférieures de près de 5 millions de francs à celles planifiées, le total des dépenses prévues pour la période 2010-2013 est supérieur de plus de 1 million de francs.

Patrimoine administratif

	B 2011	B 2010	2009
Total investissements nets	**30'932'000**	21'907'000	13'079'214
Autofinancement	**-15'178'900**	-9'087'500	-25'680'250
Insuffisance de financement	**15'753'100**	12'819'500	-12'601'036

L'autofinancement représente 49% des investissements nets et ne répond pas, pour le moment, aux nouveaux critères introduits dans le règlement général le 7 septembre 2009, en tenant compte de résultats équilibrés du compte de fonctionnement.

6. Evolution de la dette à long terme et de la charge d'intérêts

	B 2011	B 2010	2009	2008	2007
Dette à court terme (en milliers de francs)	**65'000**	65'000	25'000	40'000	-
Dette à long terme (en milliers de francs)	**422'000**	422'000	422'000	441'000	518'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	**13'397**	14'992	15'865	17'429	19'356
Charge nette d'intérêt (en milliers de francs	**5'965**	8'141	11'904	11'904	15'730
Charge nette d'intérêt en Fr. / habitant	**181**	249	363	366	486

Grâce à une évolution baissière des taux d'intérêts pratiqués sur le marché des capitaux, le service de la dette est allégé. Cette situation favorable a été alimentée également par la conclusion d'emprunts en 2010 à des taux inférieurs à ceux estimés au budget. Corollaire de cet état de fait, la charge nette d'intérêt par habitant poursuit sa baisse entamée ces dernières années.

7. Renouvellement et conclusion d'emprunts

Conformément à l'article 25 de la loi sur les communes du 21 décembre 1964, nous sollicitons l'autorisation de contracter des emprunts pour un montant global de 49 millions de francs durant l'année 2011 (voir projet d'arrêté III). Cette somme est nécessaire pour faire face au remboursement des six emprunts arrivant à échéance en 2011 et à l'amortissement partiel d'une avance conclue auprès de la SUVA. La somme relative au renouvellement et à la conclusion d'emprunts se détermine comme suit :

	Fr.
Insuffisance de financement au compte administratif du budget 2011	15'753'100.-
Remboursement de six emprunts et amortissement partiel de la dette consolidée	49'000'000.-
Sous-total	66'430'100.-
Liquidités à disposition au 31 décembre 2011 (estimation)	- 15'753'100.-
Financement nécessaire	**49'000'000.-**

Les remboursements de la dette consolidée concernent six emprunts arrivant à échéance pour un montant total de 48,5 millions de francs. Ils se répartissent de la manière suivante :

	Fr.
Bayerische Landesbank, 4,15% de 2001 (échéance 31 janvier 2011)	10'000'000.-
Dexia Crédit Local, 2,87% de 2006 (échéance 19 mai 2011)	10'000'000.-
Bayerische Landesbank, 4,06% de 2001 (échéance 14 juin 2011)	10'000'000.-
Suva, 4,00% de 2001 (échéance 29 juin 2011)	3'500'000.-
AVS, 4,05% de 2001 (échéance 29 juin 2011)	5'000'000.-
AVS, 3,95% de 2001 (échéance 31 octobre 2011)	10'000'000.-

Les investissements nets totaux se montent à 33'914'000 francs. Le présent rapport à l'appui du budget de l'année 2011 contient le tableau du service de la dette avec l'inventaire des annuités à payer.

B. BUDGET DU COMPTE ADMINISTRATIF

			Budget 2011	
Comptes 2009	Budget 2010		**Charges**	**Revenus**
Fr.	Fr.		**Fr.**	**Fr.**
		FONCTIONNEMENT		
259'779'774.83	249'831'700	Total des charges	**257'206'800**	
262'093'316.66	243'553'000	Total des revenus		**257'207'800**
-2'313'541.83		Excédent de revenus	**1'000**	
	6'278'700	Excédent de charges		
		INVESTISSEMENTS		
15'130'722.57	23'907'000	Total des dépenses	**35'657'000**	
2'051'508.45	2'000'000	Total des recettes		**4'725'000**
13'079'214.12	21'907'000	Investissements nets		**30'932'000**
		FINANCEMENT		
13'079'214.12	21'907'000	Investissements nets	**30'932'000**	
-15'218'051.25	-15'757'000	Amortissements		**15'637'800**
-5'772'275.86		Amort. complémentaires		
	390'800	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	**459'900**	
-2'376'381.46		Excédent des attributions aux financements spéciaux		
	6'278'700	Excédent de charges du compte de fonctionnement		
-2'313'541.83		Excédent de revenus du compte de fonctionnement		**1'000**
	12'819'500	Insuffisance de financement		**15'753'100**
-12'601'036.28		Excédent de financement		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et revenus de la Ville.

Comparativement d'un budget à l'autre, si les charges augmentent de près de 3%, les revenus croissent de 5,6%. Les charges de personnel progressent de 3,7% et les subventions accordées de près de 8,5%. En revanche, les intérêts passifs sont inférieurs de 10,6% par rapport au budget 2010. En ce qui concerne les revenus, la progression des recettes fiscales des personnes morales, plus précisément celles sur le bénéfice constituent la part prépondérante de la progression des recettes du budget 2011. Après prise en compte de la quasi stagnation de l'impôt des personnes physiques (recul de 0,7%), le total du produit des impôts progresse ainsi de 10,4%. Le redressement conjoncturel au premier semestre 2010, particulièrement marqué dans l'industrie manufacturière, n'est pas étranger à ce résultat.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements comprend les dépenses destinées à l'entretien et à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour le budget 2011 se présente comme suit:

	Fr.
Investissements bruts	35'657'000.-
Recettes	4'725'000.-
Total des investissements nets	**30'932'000.-**

Près de 77% des dépenses d'investissements sont financées par l'impôt et les loyers**.** 23% des investissements concernent des activités dont les charges sont financées par des taxes (épuration des eaux, enlèvement des déchets, ports) et les revenus tirés de la vente de l'eau.

FINANCEMENT

Sous cette rubrique, nous déterminons la part de l'investissement net qui n'est pas couverte par l'autofinancement et qui doit être financée par l'emprunt.

Notre capacité d'autofinancement s'élève à 15,2 millions de francs (budget 2010 : 9,1). Elle découle des amortissements, diminués de l'excédent des prélèvements aux financements spéciaux et du report du résultat de fonctionnement. L'insuffisance de financement est ainsi de 15,7 millions de francs pour le budget 2011 (budget 2010 : 12,8).

RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

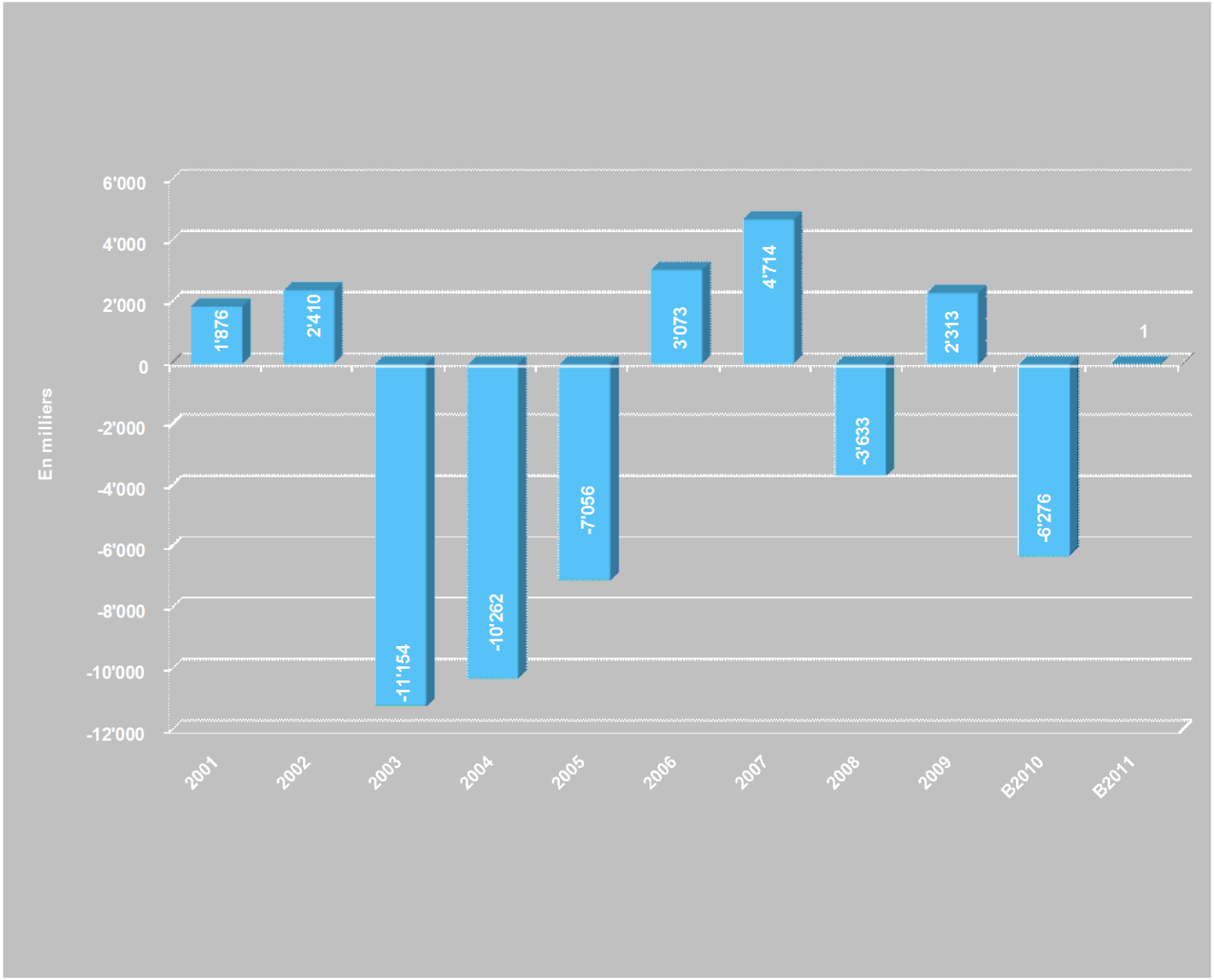

FINANCEMENT

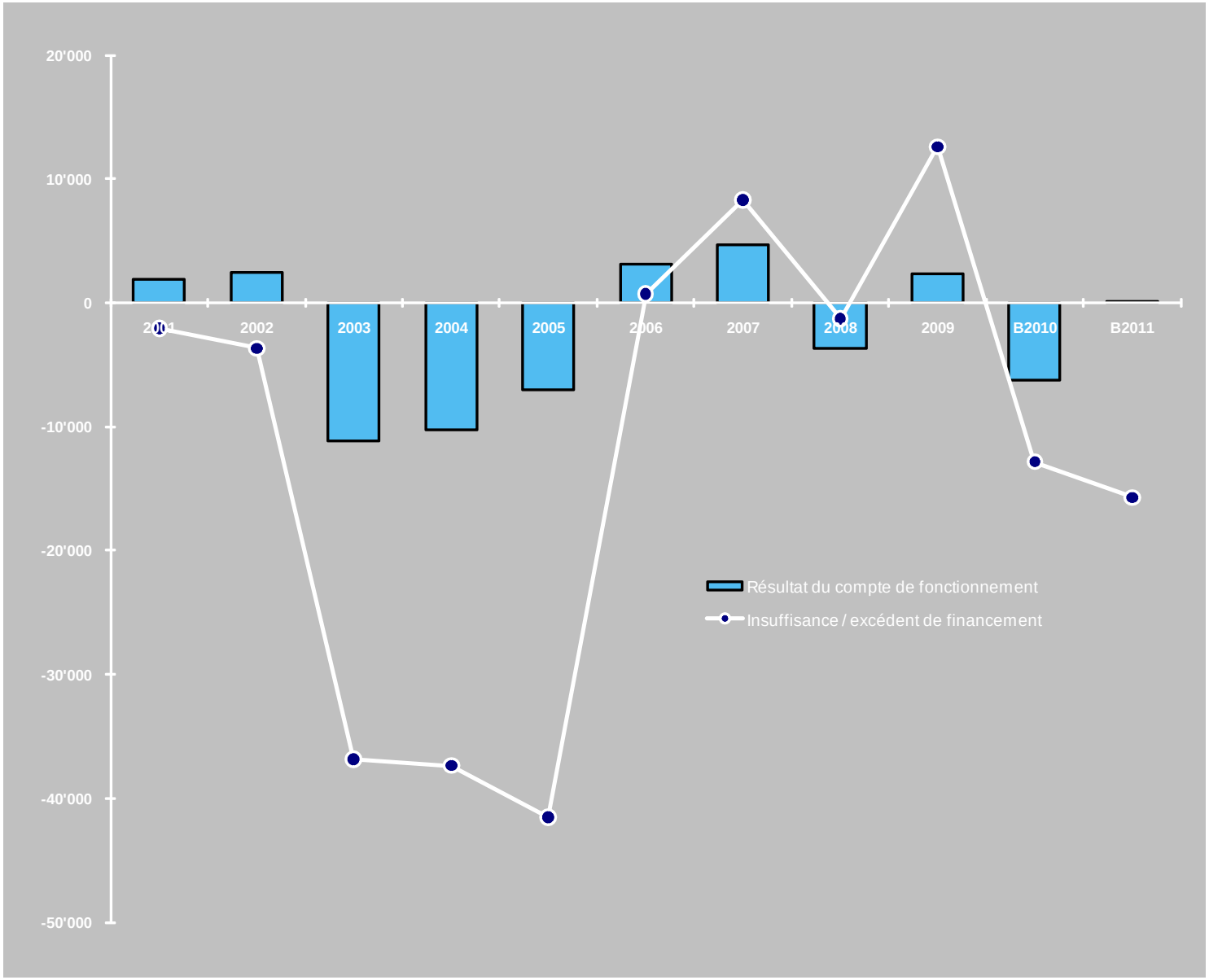

INVESTISSEMENTS

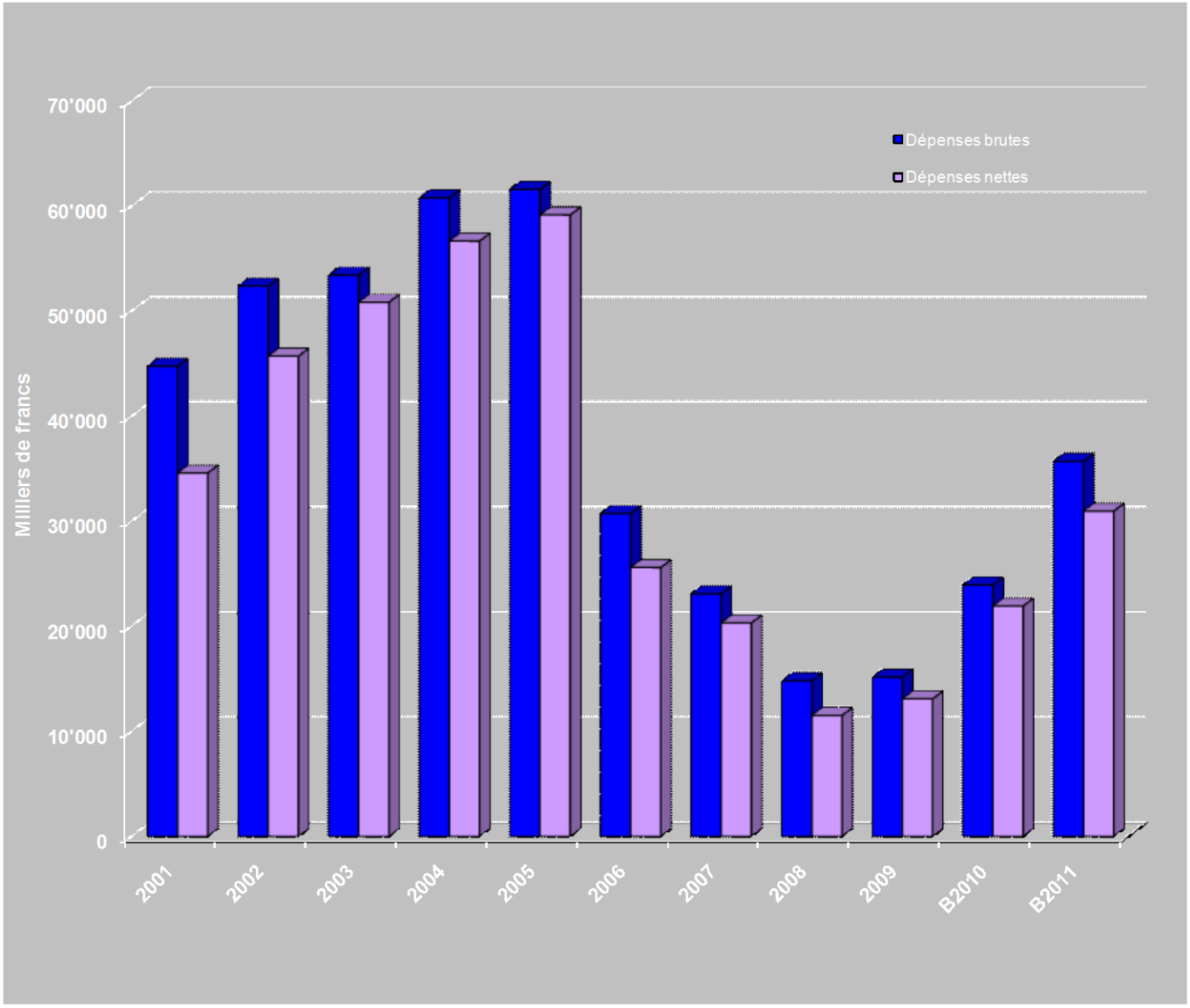

DETTE A LONG TERME ET INTERETS PASSIFS

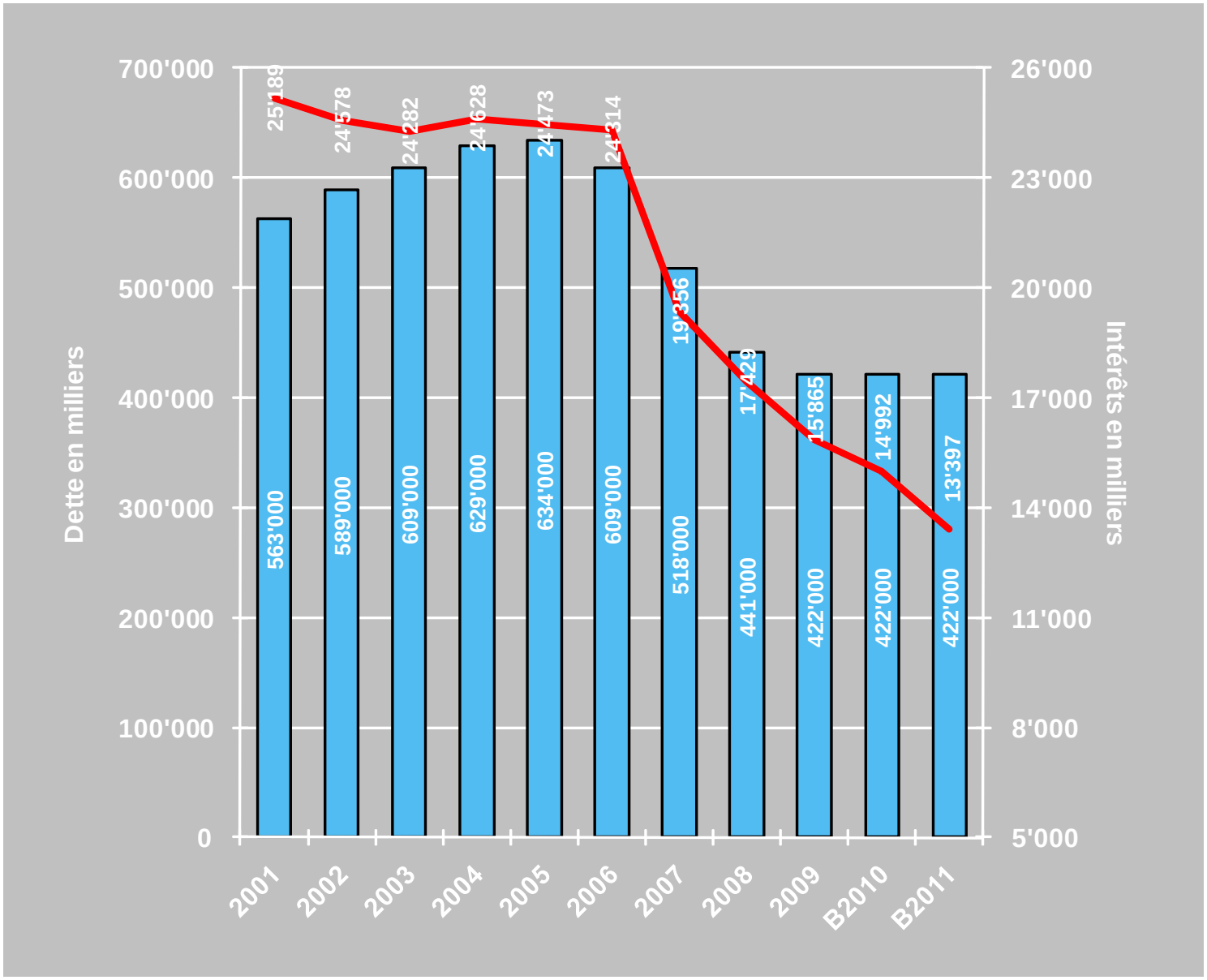

CHARGES PAR NATURE

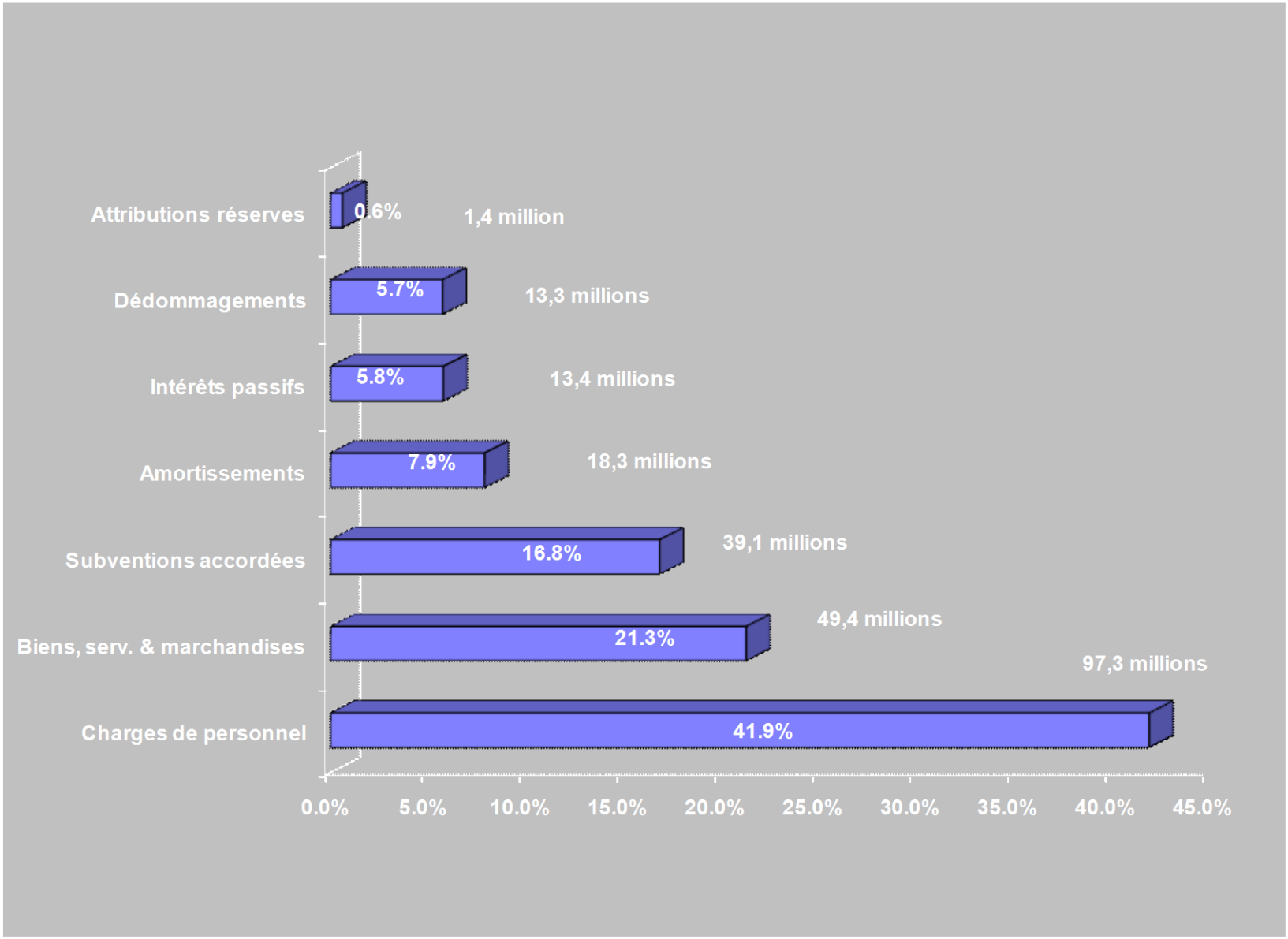

CHARGES DE PERSONNEL

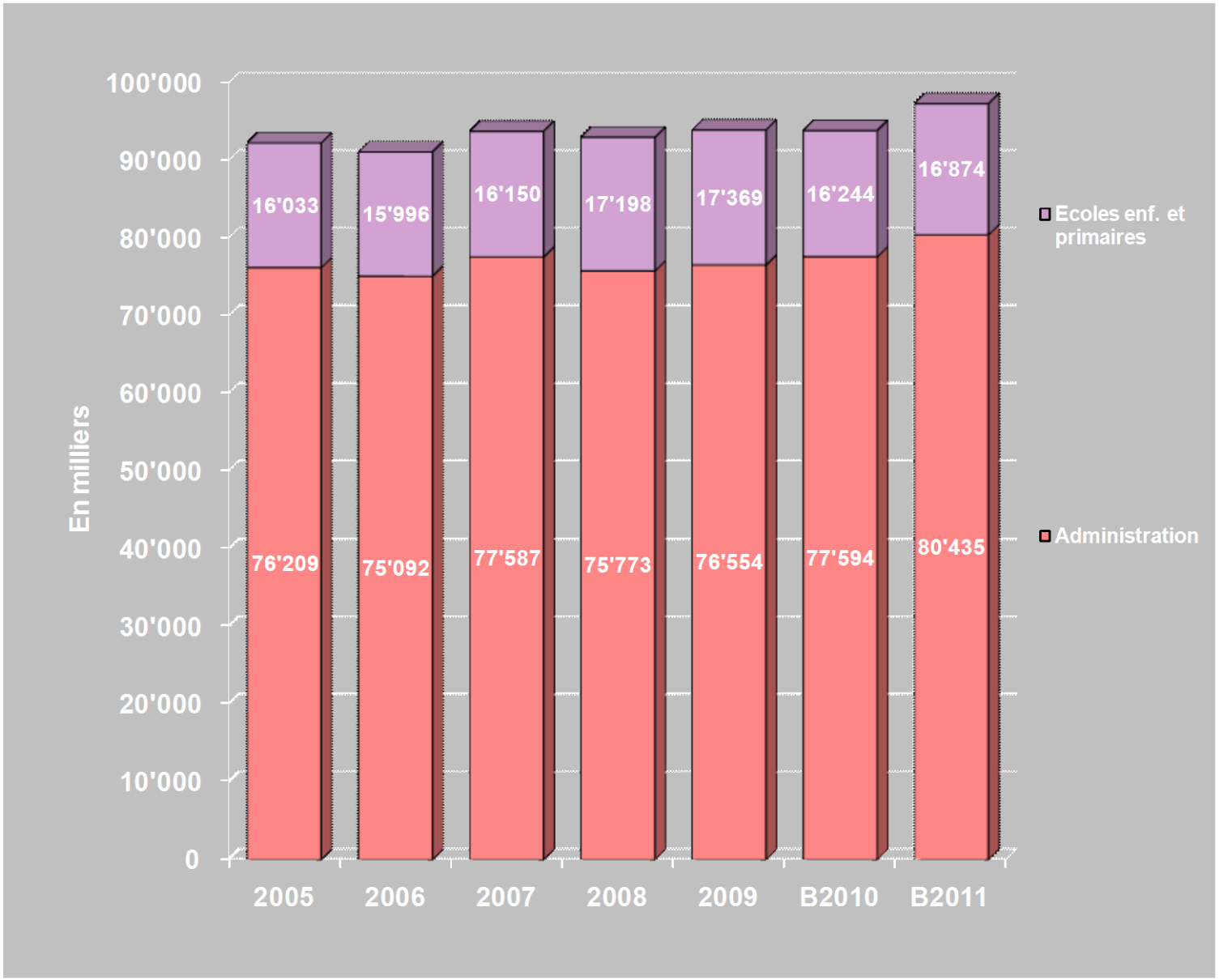

BIENS, SERVICES & MARCHANDISES

CHARGES REPARTIES PAR L'ETAT

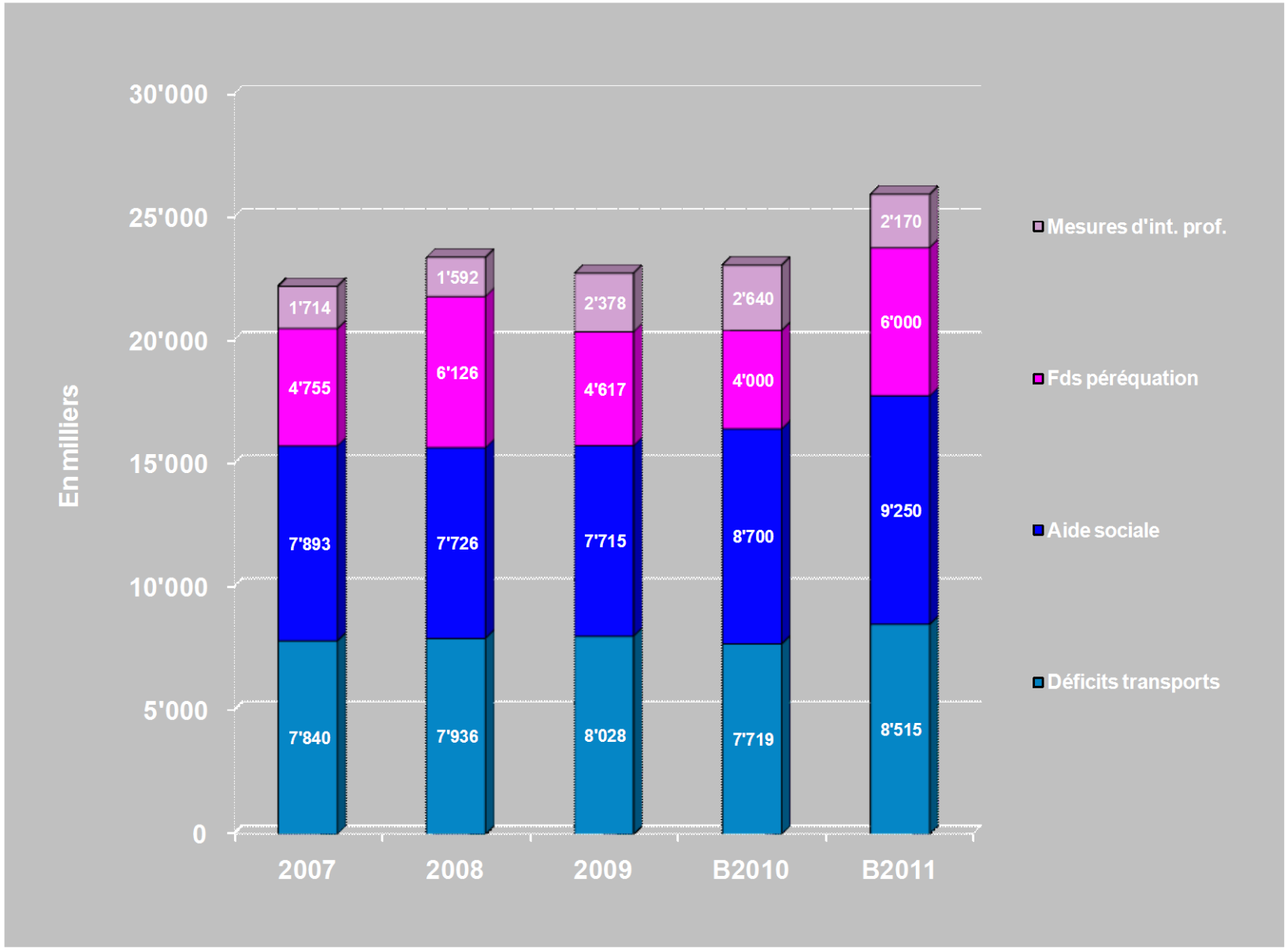

PRODUITS PAR NATURE

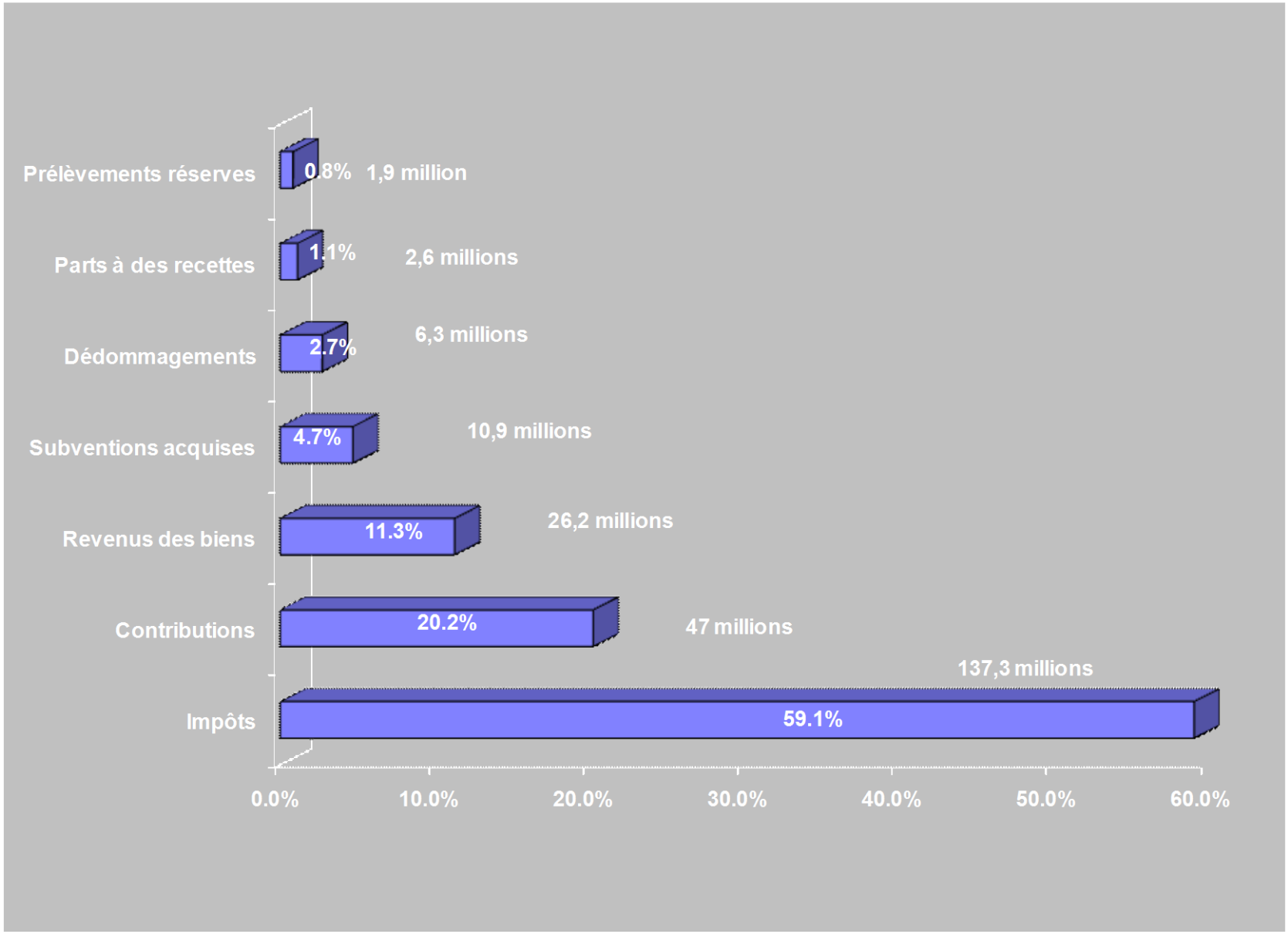

IMPOTS

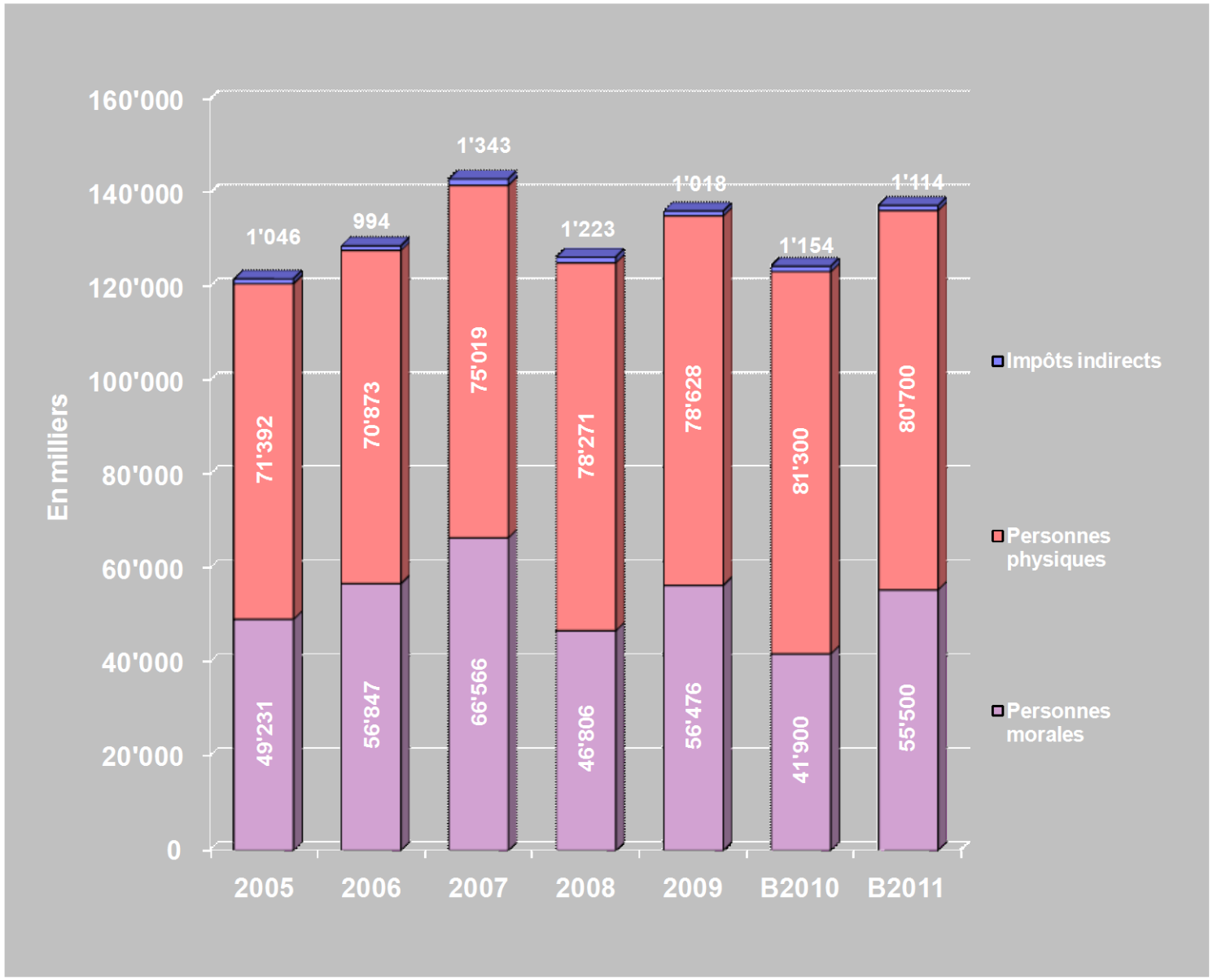
160'000
140'000
120'000
100'000
80'000
60'000
40'000
20'000
0
En milliers
1'046
994
1'343
1'223
1'018
1'154
1'114
71'392
70'873
75'019
78'271
78'628
81'300
80'700
49'231
56'847
66'566
46'806
56'476
41'900
55'500
2005
2006
2007
2008
2009
B2010
B2011
Impôts indirects
Personnes physiques
Personnes morales

IMPOTS PAR CONTRIBUABLE

VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

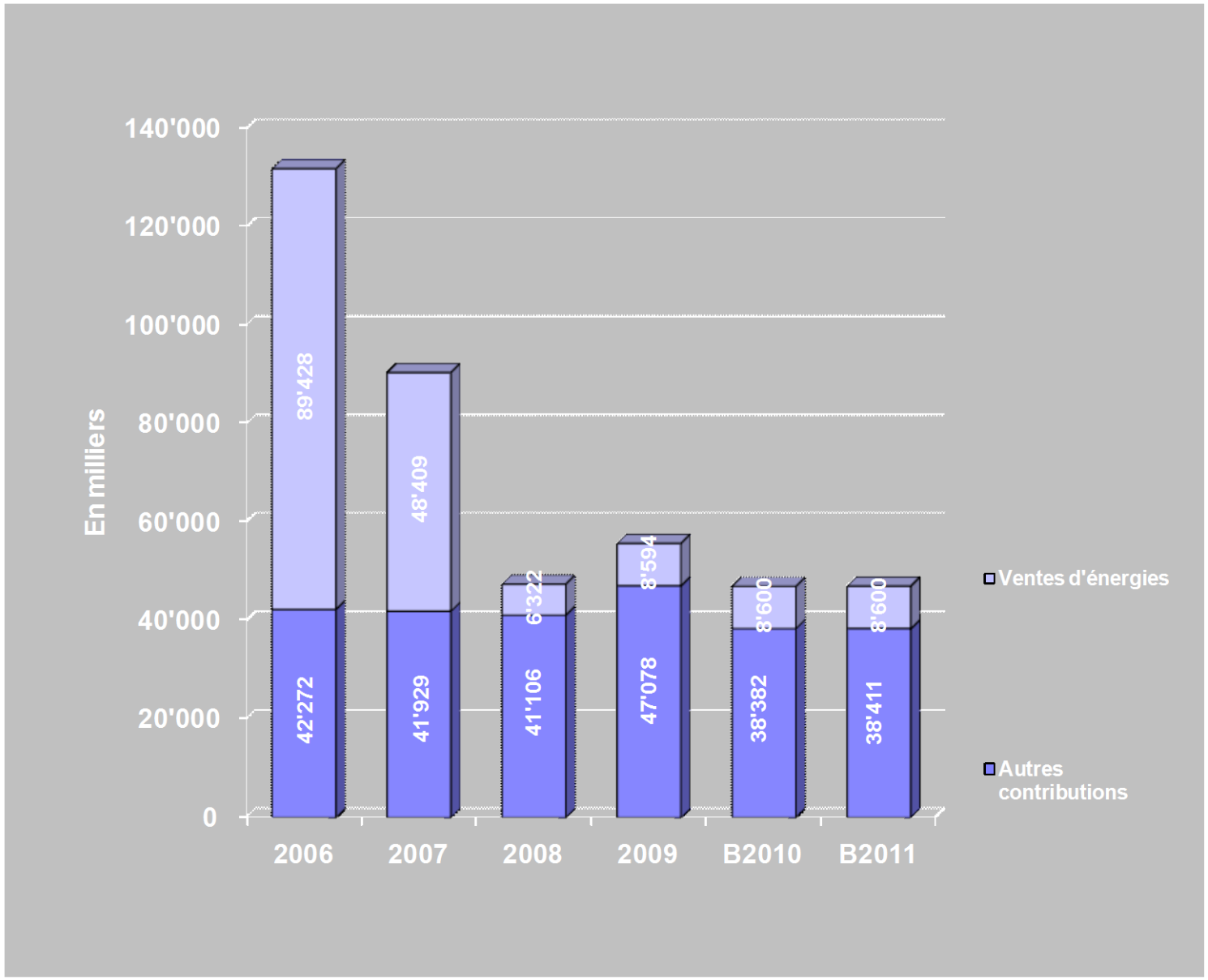

PRELEVEMENTS ET ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

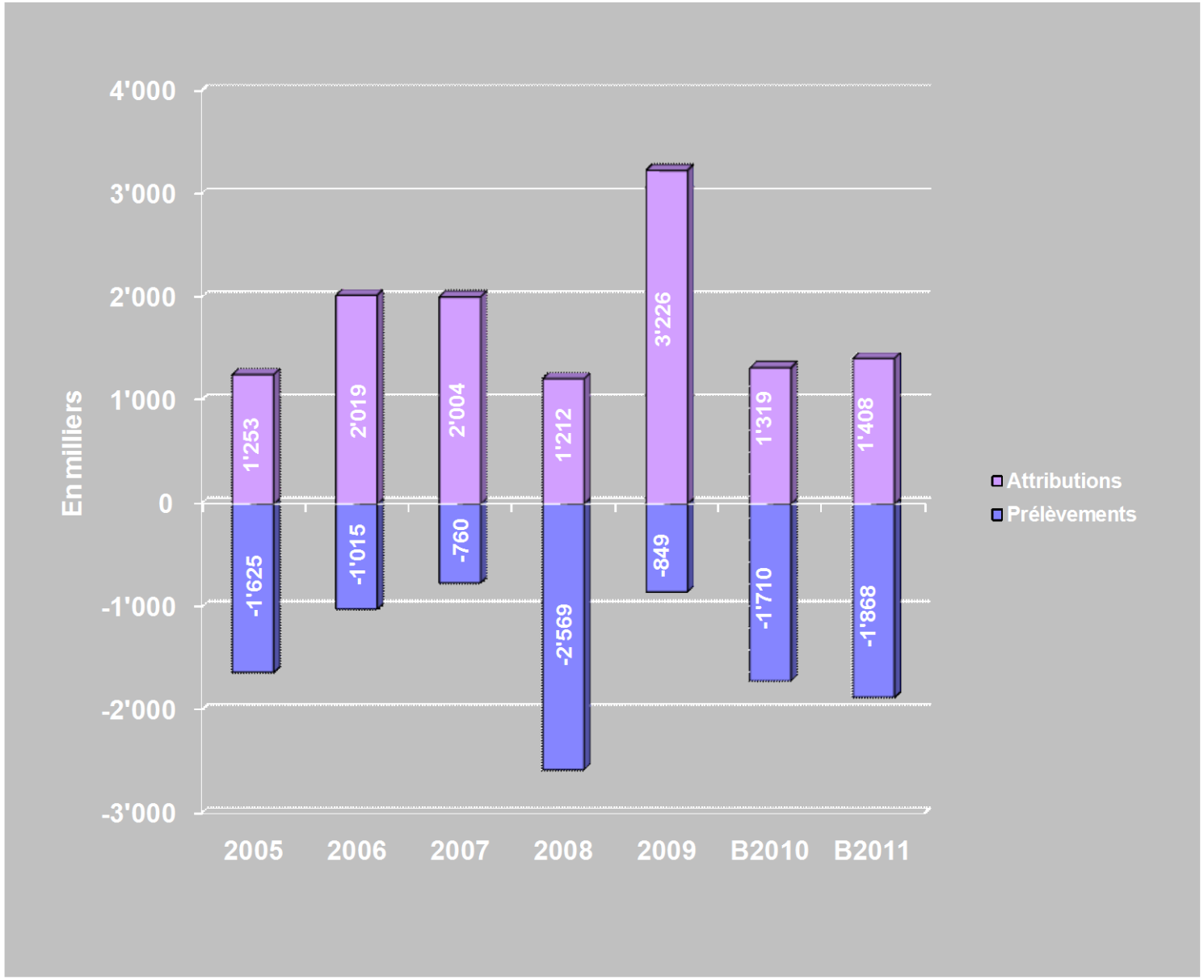

IINVESTISSEMENTS BRUTS

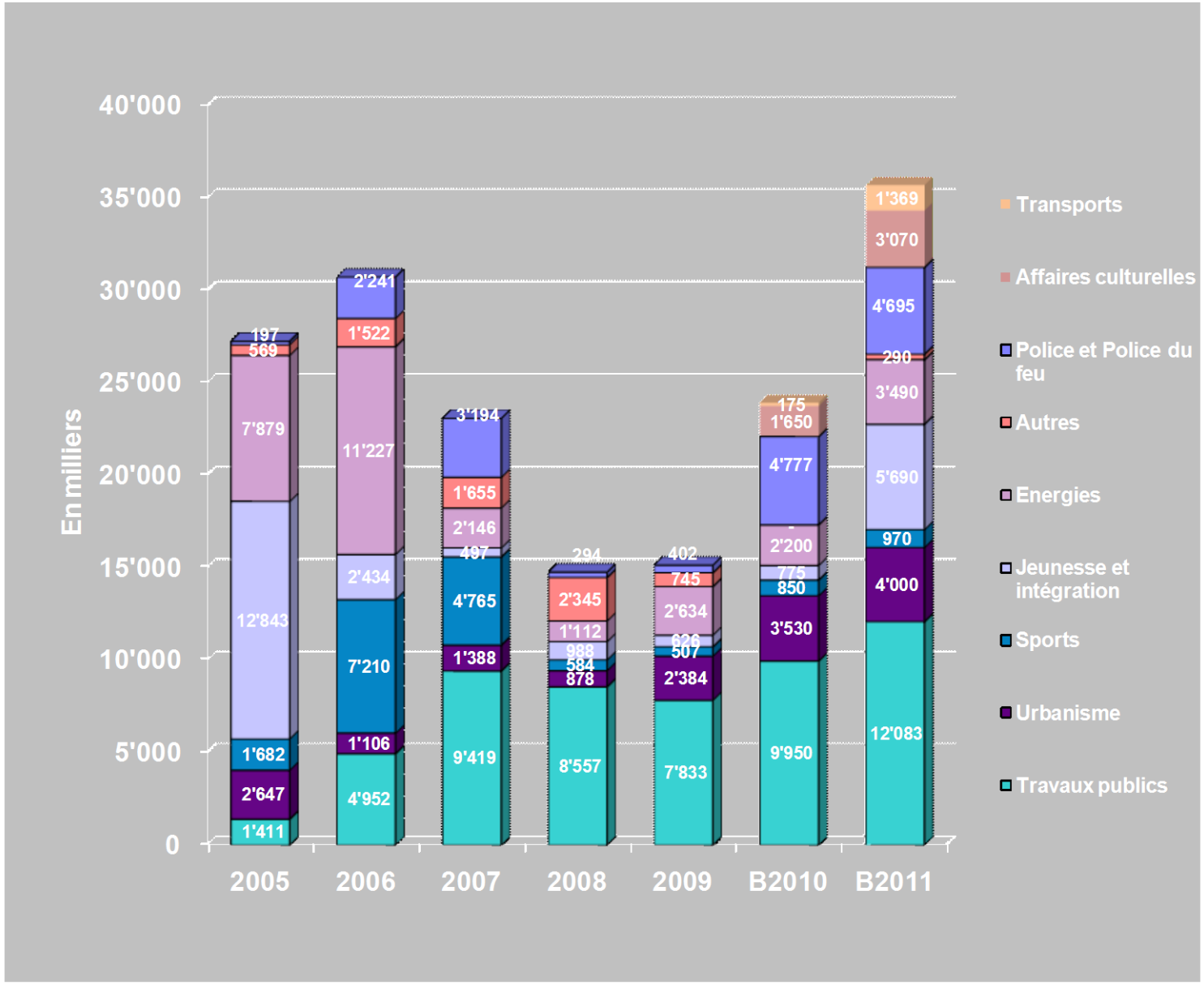
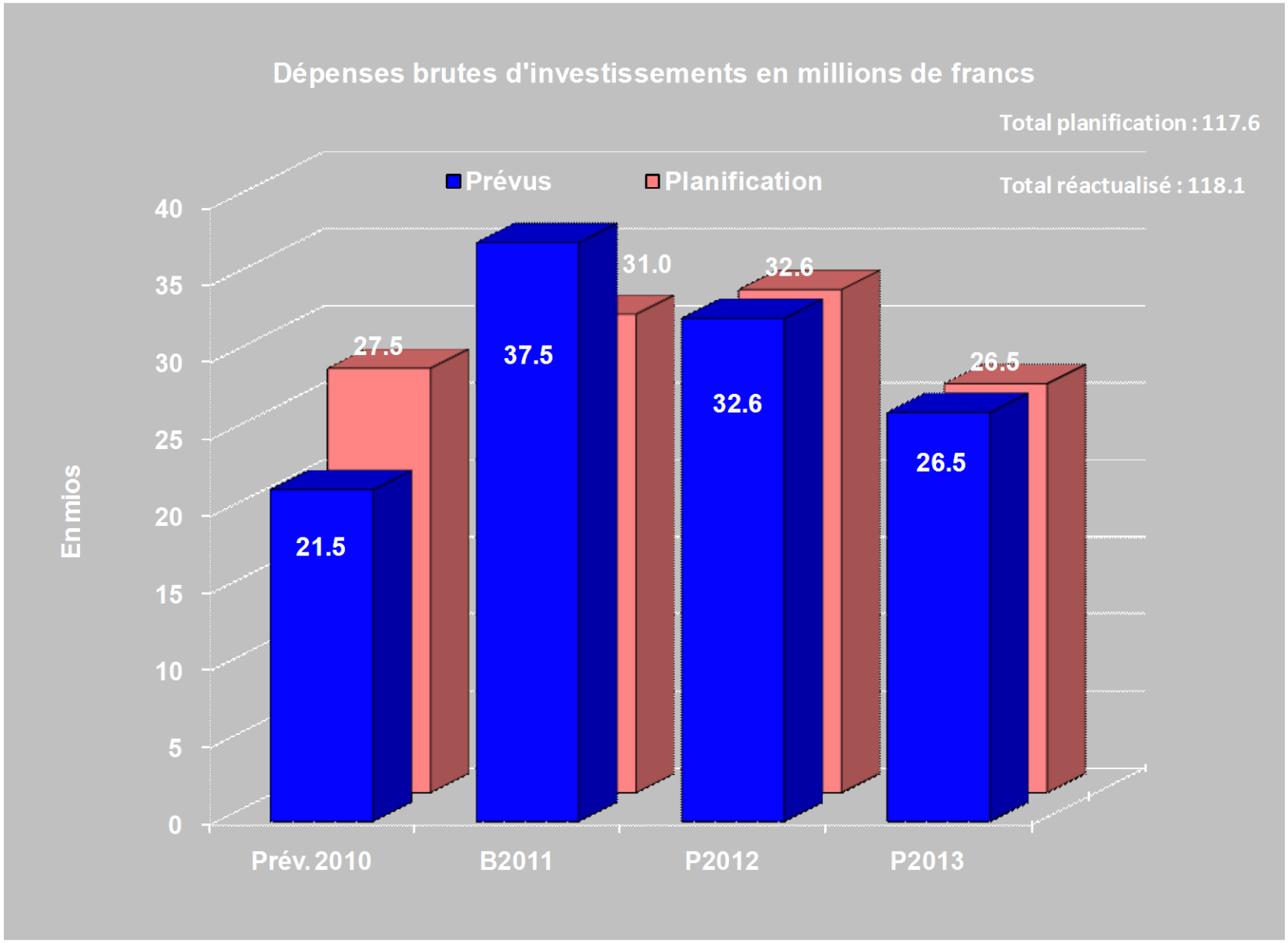
PLANIFICATION FINANCIERE QUADRIENNALE